

Parti Souveraineté et citoyenneté du Québec (SCQ)

Doctrine fondatrice, vision stratégique et architecture constitutionnelle

PRÉAMBULE GÉNÉRAL

Le Parti **Souveraineté et citoyenneté du Québec (SCQ)** est né d'un constat lucide : les systèmes politiques actuels ne sont plus structurés pour servir pleinement les citoyens. Ils sont verrouillés par des intérêts partisans, corporatifs et externes, et limitent la capacité réelle des peuples à décider de leur avenir.

Le SCQ propose une refondation complète et cohérente du cadre politique, démocratique et institutionnel, fondée sur la souveraineté réelle, la transparence absolue, l'intégrité publique et la participation citoyenne permanente.

I. DOCTRINE FONDATRICE DU SCQ

1. Origine et portée du projet

Dès sa conception, le projet du SCQ a posé une question fondamentale :

Faut-il tenter de transformer l'ensemble du cadre canadien, ou bâtir un modèle pleinement fonctionnel à partir du Québec ?

Cette interrogation n'est ni identitaire ni idéologique. Elle est éthique, stratégique et démocratique.

Après analyse approfondie, le SCQ affirme que les transformations structurelles réelles ne peuvent être mises en œuvre que dans un cadre où un peuple contrôle entièrement ses lois, ses institutions, ses finances et ses mécanismes démocratiques.

Le cadre constitutionnel canadien, conçu pour empêcher toute refondation profonde, rend impossible l'application intégrale d'un projet de souveraineté citoyenne réelle.

Le Québec constitue l'espace politique légitime, cohérent et mobilisable pour porter cette transformation.

2. Principe d'exemplarité

Le SCQ rejette toute logique d'imposition politique.

Il affirme que les transformations durables naissent par l'exemple et non par la contrainte. Un Québec souverain, démocratique et fonctionnel n'exclut personne : il démontre qu'un autre modèle est possible.

Les peuples et nations qui souhaiteront s'en inspirer pourront le faire librement, volontairement et souverainement.

II. VISION DU QUÉBEC SOUVERAIN

1. Finalité de la souveraineté

La souveraineté du Québec n'est pas un repli, mais un acte de responsabilité collective.

Elle vise à : - rétablir la primauté du citoyen sur les institutions, - garantir une démocratie participative réelle, - assurer la transparence totale de l'action publique, - protéger la nation contre toute ingérence étrangère ou corporative, - permettre une gestion intégrale et responsable des ressources, des finances et des politiques publiques.

2. Portée universelle et coopération

Le Québec souverain se positionne comme un État responsable, ouvert à la coopération volontaire, au dialogue entre peuples et au partage d'expertise, dans le respect absolu de la souveraineté de chacun.

Sa portée universelle repose sur l'exemplarité de ses institutions, de sa gouvernance et de son engagement citoyen.

III. ARCHITECTURE CONSTITUTIONNELLE — PRINCIPES CLÉS

Article — Principe d'exemplarité démocratique et de diffusion volontaire

1. Le Québec souverain fonde son action politique sur l'exemplarité démocratique.
 2. Il n'impose son modèle constitutionnel à aucun autre peuple, nation ou État.
 3. Toute adoption ou adaptation du modèle québécois par d'autres territoires doit être libre et volontaire.
 4. Le Québec favorise la coopération, le dialogue et le partage d'expertise sans ingérence.
-

Article — Souveraineté et non-ingérence

Le Québec affirme l'interdiction de toute influence, participation ou ingérence étrangère, corporative ou institutionnelle visant à orienter ses décisions politiques, économiques, sociales ou culturelles.

IV. JUSTIFICATION STRATÉGIQUE OFFICIELLE DU SCQ

Le SCQ agit au Québec parce que :

1. Le cadre canadien est structurellement verrouillé.
2. Les réformes proposées exigent un espace souverain.
3. Le Québec possède la légitimité historique et démocratique pour se doter de sa propre Constitution.
4. L'exemplarité est plus efficace que l'imposition.

Ce choix est rationnel, responsable et cohérent avec les principes démocratiques fondamentaux.

V. ARGUMENTAIRE PUBLIC ET MÉDIATIQUE

Question fréquente

Pourquoi ne pas changer le Canada au lieu de quitter le Canada ?

Réponse officielle du SCQ

Parce que le système canadien est conçu pour empêcher toute refondation réelle. Le Québec est l'espace où une transformation complète est possible. En réussissant ici, nous montrons la voie sans jamais imposer.

VI. DISCOURS FONDATEUR DU CHEF

Citoyennes, citoyens,

Le SCQ est né d'une réflexion lucide sur l'état réel de notre démocratie. Nous avons posé la question que peu osent poser : peut-on encore transformer un système conçu pour ne jamais changer ?

Face à cette réalité, nous avons fait un choix responsable : bâtir au Québec un État souverain, transparent et citoyen. Un État qui fonctionne réellement.

Ce choix n'est pas un repli. C'est un acte de maturité politique.

Un Québec souverain qui fonctionne devient un exemple. Et les exemples inspirent plus que les contraintes.

STATUT DU DOCUMENT

Ce document constitue : - la **doctrine fondatrice officielle du SCQ**, - une **base constitutionnelle cohérente**, - un **cadre stratégique interne et public**, - un **outil de communication politique et institutionnelle**.

Il est prêt à être utilisé, diffusé, publié et décliné.